



Archers, je vous salue !

les Archers du Harcouët ont le plaisir de vous inviter à un concours de tir en salle **2X25m + 2X18m**, qui se déroulera **les samedi 1er et dimanche 2 novembre 2025** au complexe sportif « **Marly** » de Saint Hilaire du Harcouët.

Il y aura une coupure d'une heure et quinze minutes entre la fin du 2X25m et la reprise du 2X18m. Ce temps sera mis à profit pour se restaurer. Afin que ce moment soit convivial nous vous proposons un repas chaud qui sera servi dans la salle de restauration à proximité du lieu de la compétition.

Menu : 12 €

Rougail saucisses + riz

Fromage

Dessert

Café

Pour l'organisation nous avons besoin de connaître, pour le 24 octobre 2025, le nombre de repas à prévoir.

Il va de soi que les accompagnateurs et les archers ne faisant éventuellement qu'un départ peuvent également réserver un repas.

Merci de vous inscrire par les différents moyens suivants :

Par E-Mail : greffe.adh@gmail.com

Par voie postale : Christian DUNAUD, 1 route de Chasseguey, 50600 LE MESNILLARD

Christian DUNAUD



Les Archers du Harcouët ont le plaisir de vous inviter à leur concours de tir en salle **2X25m + 2X18m**, qui se déroulera **les 1er&2 novembre 2025** au complexe sportif « **Marly** », rue d'Egypte, 50600 Saint Hilaire du Harcouët

GPS : 48°34'48.1"N - 1°05'58.4"W

Ce concours est sélectif pour les Championnats de France, de Normandie et de la Manche.

Arbitre Responsable : Maureen LEBOUTEILLER

Horaires	Samedi	Dimanche
Greffé et inspection du matériel	09H00	09H00
Entraînement de 3 volées	09H30	09H30
Début des tirs en AB/CD	A l'issue des 3 volées	A l'issue des 3 volées

Déroulement : La 3ème série reprendra 1h15 après la fin de la 2ème série. Durant ce temps un repas sera proposé dans la salle de restauration. Une volée d'essai sera accordée au début de la 3ème série.

Documents à présenter au greffe : Conformés aux règlements généraux du manuel FFTA « Règlements Sportifs et Arbitrage » en vigueur.

Catégories et Blasons : Suivant le règlement FFTA en vigueur. **Tri-spots verticaux de 40** (pour le 2X18m) sur demande pour les CL et BB.

Nota : Le format est un FITA SALLE, mais il sera possible de s'inscrire pour un 2x18m uniquement en fonction des places disponibles.

TARIFS	2x25m + 2x18m	2x18m
U13, U15, U18	10 €	6 €
U21, S1, S2, S3	14 €	8 €
Repas à réserver	12,00 €	

Diffusion d'un fond sonore musical discret durant la compétition

Tenue de sport ou de club appréciée. Chaussures de sport obligatoires.

Récompenses : Le dimanche vers 18H, aux trois premiers de chaque catégorie et à la meilleure équipe de club (BB, CL ou CO) composée de 3 archers, il n'y aura pas de récompenses pour le 2x18m.

Sur place : buvette, friandises et gâteaux. **ATTENTION** : nous ne ferons pas de sandwiches !

Date limite des engagements : le 29 Octobre 2025

Pour les inscriptions et renseignements :

Christian DUNAUD, 1 route de Chasseguey, 50600 LE MESNILLARD

Tel : 02.33.50.59.83

par e-mail : greffe.adh@gmail.com





Inscriptions au concours de St Hilaire du Harcouët des 1et2 novembre 2025

Complexe sportif « Marly », rue d'Egypte, 50600 Saint Hilaire du Harcouët, GPS : 48°34'48.1"N - 1°05'58.4"W

Les inscriptions sont à adresser au plus tard le **29 octobre 2025**

Règlement par chèque libellé à l'ordre «les Archers du Harcouët »

Chez Christian DUNAUD, 1 route de Chasseguey, 50600 LE MESNILLARD

Tel : 02 33 50 59 83 ; e-mail : greffe.adh@gmail.com



Les inscriptions pour un 2x18m seront prises dans l'ordre d'arrivée et attribuées le 30 octobre 2025 selon la disponibilité du pas de tir. Les archers seront avertis par le biais de leur club.

Nom du Club :

NOM	Prénom	N°licence	Cat	BB	CL	CO	Blason		2x18m 6 ou 8€	2x25m + 2x18m 10 ou 14€	Samedi	Dimanche	Nb Repas (12€)	Nb €
							U*	T*	ApM					
Remarques éventuelles :													Total :	

* Uniquement pour le 2x18m, Blason Unique : U, Tri-Spots : T

Responsable du Club :

Adresse e-mail :

N° Tel :

